



DRAF Bourgogne

## Restitution de l'étude préalable à la mise en œuvre du réseau rural

Comité de suivi FEADER  
22 novembre 2007

1

## Les modalités de l'étude

- Étude de six mois réalisée de avril à septembre 2007
- Étude cofinancée par le Conseil régional et la DRAF de Bourgogne
- Suivi de l'étude par un comité de pilotage :
  - La DRAF
  - Le Conseil Régional
  - Le CESAER
  - Le SGAR
  - Le CNASEA

2

## Objectifs de l'étude

- Identifier les acteurs du développement rural
- Définir les besoins et les attentes des acteurs afin d'assurer une dynamique de réseau
- Élaborer des pistes sur les modalités de mise en œuvre du réseau

3

## La méthodologie de travail

### Étape 1 : État des lieux des structures impliquées dans le développement rural

- 274 structures recensées

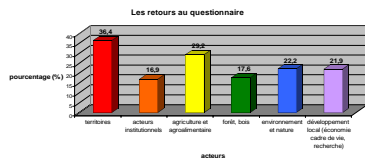
### Étape 2 : Enquête auprès des acteurs

- Questionnaire et lettre envoyés aux structures recensées
- 30 entretiens auprès de personnes ressources
- Analyse des réponses données

4

## Une bonne participation au questionnaire

274 questionnaires envoyés }  
61 réponses } **22% de participation**



6

## Les principales attentes exprimées par les acteurs

- Le rôle du réseau rural
- L'animation : pilier du réseau rural
- L'échelle du réseau

## Le rôle du réseau rural (1/2)

- Le réseau doit avoir des objectifs clairs et des missions bien définies (21,3%) « On ne se déplace pas juste pour communiquer, les échanges doivent avoir un objectif clair » « On ne fait pas un réseau pour faire un réseau ».
- Il doit être opérationnel
  - « Le réseau doit avoir un rôle d'impulseur, de catalyseur des politiques »
- Plusieurs niveaux d'intervention du réseau évoqués :
  - Échanges entre les acteurs :  
« Son rôle sera surtout sur l'échange d'information et d'expériences, et sur l'échange sur les méthodes de travail. ».
  - Force de propositions
  - Concrétisation de projets :  
« Le réseau doit être le moteur d'actions concrètes avec des résultats publics et un suivi (évaluation) avec les moyens de réajuster si certaines choses ne fonctionnent pas. »

7

## Le rôle du réseau rural (2/2)

- Mise en réseau : échanges d'informations et d'expériences  
« mieux connaître les problèmes, les attentes, les acteurs, les actions déjà réalisées, si elles ont fonctionné ou pas...pour agir plus efficacement sur notre territoire »
- Développer de nouveaux partenariats : travaux ponctuels
- L'information accessible à tout le monde  
« Il faut faire attention à faire en sorte que l'ensemble des acteurs du réseau aient un même niveau de connaissance »

8

## L'animation : pilier du réseau rural

- L'animation est indispensable à la bonne dynamique du réseau (25%)  
« Sans animation, le réseau ne durera pas longtemps »
- L'animation du réseau par les acteurs :
  - Neutre;
  - Légitime aux yeux des copilotes et des membres du réseau;
  - Visible ;
  - Elle doit avoir une certaine autonomie vis-à-vis des copilotes.

« L'animateur est là pour structurer et impulser le réseau »

« si le réseau est bien animé, il fonctionnera »

9

## L'échelle du réseau

- L'échelle régionale du réseau est pertinente (57 %)
  - L'échelle des financements et de la gestion des fonds publics
  - Elle permet une mise en cohérence territoriale
  - C'est à l'échelle régionale que l'on retrouve les décideurs
  - C'est une échelle commune à l'ensemble des acteurs
- S'ouvrir à l'interrégional (8%)
- Revenir aux dimensions plus locales (8%)

« L'échelle est à gérer en fonction des types d'action »

10

## Des pistes pour le réseau rural bourguignon

- Trois scénarios pour le réseau rural bourguignon
- L'animation : moteur de la dynamique du réseau
- L'articulation entre le réseau national et les réseaux régionaux

11

## Trois scénarios pour le réseau rural bourguignon

- **Scénario 1** : Un réseau formel institutionnalisé, à priorité régionale
- **Scénario 2** : Un réseau adapté aux besoins de l'ensemble des acteurs
- **Scénario 3** : Un réseau informel, à gestion plus souple

12

## L'animation : moteur de la dynamique du réseau (1/2)

« L'animateur a un rôle de secrétariat, de gestion et d'animation des réunions, suivant ce qui sera dit ou fait »

### Quel rôle doit jouer l'animation?

- Organiser les réunions et les animer;
- Diffuser l'information auprès des membres;
- Être le réceptacle des demandes de chacun des acteurs, en terme de formations, de thématiques à traiter,....;
- Être force de proposition quant à l'objet des réunions, les thématiques à traiter, les rencontres à organiser;
- Favoriser le décloisonnement des acteurs du développement rural.

« L'animateur doit avoir une capacité d'analyse, d'écoute, de synthèse, de compréhension, et une connaissance de méthodologie de projets »

13

## L'animation : moteur de la dynamique du réseau (2/2)

- « Il faut de l'animation, mais qui ? »
  - Une structure extérieure au RRR : cabinet d'études ou structure hors région Bourgogne;
  - Un des membres du RRR;
  - La création d'un centre de ressources.
- Favoriser la participation des acteurs en les associant à l'animation.

14

## L'articulation réseau national/réseaux régionaux

- Participation des acteurs via leur structure nationale à l'assemblée du réseau national
- Le référent régional
  - Représentation du réseau régional à l'assemblée du réseau national
  - 4 sièges à la commission permanente sur les 26
  - Désigné par le réseau régional
- Le correspondant régional
  - Rôle technique dans le réseau
  - Désigné par les copilotes du réseau régional
- Question de l'articulation : réunion interrégionale le 27<sup>15</sup> novembre 2007

## Les enseignements (1/2)

- Il ne rentre pas dans la logique des financements des mesures du FEADER ;
- Le réseau doit prendre en compte l'ensemble des acteurs concernés par le développement rural et assurer un équilibre des rôles entre les acteurs ;
- On ne pourra pas tout traiter dans le réseau, il faut fixer des priorités qui doivent intéresser l'ensemble des acteurs du développement rural. Il doit apporter une plus value aux acteurs ;
- Le réseau doit permettre de développer de nouvelles relations entre les acteurs, et ainsi favoriser de nouveaux partenariats ;
- L'animation est indispensable à la dynamique interne du réseau

## Les enseignements (2/2)

- Il ne doit pas être une contrainte de plus pour les acteurs ; il faut éviter les usines à gaz chronophage;
- Le réseau doit être opérationnel, et donc être force de proposition ;
- Il doit être mobile sur l'ensemble de la région ;
- L'entrée territoriale est à favoriser, dans l'esprit de transversalité, permettant de décloisonner les acteurs;
- Le réseau doit être ouvert aux évolutions (missions, objectifs, gouvernance,...).

## Les suites de l'étude

- Diffusion de l'étude
- Mieux préciser l'articulation entre le niveau national et le niveau régional
- Poursuivre la concertation pour réfléchir à un plan d'action du réseau : type de réunions, d'actions, thèmes à traiter,...
- Etude préalable sur l'intérêt et les conditions de création d'un centre de ressources
- Réfléchir à un séminaire de lancement pour 2008

18